

**VILLE DE SAINT-PASCAL**

## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée qu'une demande de permis pour la démolition totale de l'immeuble situé au 325, avenue Patry à Saint-Pascal a été déposée au comité de démolition.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public, ou dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée auprès de la greffière de la Ville au 405, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0.

Donné à Ville de Saint-Pascal, ce 5 février 2015.

---

Me Louise St-Pierre, greffière  
Pour le comité de démolition

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 11 février 2015, que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 5 février 2015 et que j'ai affiché une copie de l'avis sur l'immeuble concerné le 9 février 2015.

---

Me Louise St-Pierre, OMA  
greffière